



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau, Québec K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 5	Date de la modification : 22 mai 2020
Bureau du directeur général des élections – N° du dossier : ECLP-RFP-19-0829	
Titre : EC10930 – Boîte pour le retour du matériel électoral et EC40190 – Boîte pour les formulaires de la révision	
Date de clôture de la demande de proposition : Le 27 mai 2020 à 13H00, heure de Gatineau	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
À l'attention de Luc Potvin	Courriel: proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition (DP) qui porte le numéro ECLP-RFP-19-0829 datée du 17 mars 2020. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 7

Question:

Quand nous soumettons la proposition en ligne, devons-nous signer la première page du document? Si oui, devons-nous la joindre à la demande technique ou l'envoyer sous forme de fichier séparé?

Réponse:

Oui, veuillez remplir et signer la page 1 et la joindre à la Partie 7 – Critères d'évaluation obligatoires

2.2 Question No. 8

Question:

Il n'y a pas de case au Tableau de tarification pour le prix des 2,000 boîtes d'expédition inscrites à la section 2.4 de l'Énoncé des travaux (item EC 40190). Est-ce que le coût de ces boîtes doit être inclus dans le prix du deuxième item ?

Réponse:

En effet. Le prix des 2,000 boîtes d'expédition de type pizza nécessaires pour cet item doit être inclus dans le prix unitaire de l'article EC 40190.

2.3 Question No. 9

Question:

En général, les boîtes sont expédiées à plat. Devons-nous assembler les boîtes ?

Réponse:

- a) Item 1 – EC 10930 : Comme le prévoit la section 1.13 de l'annexe A – Énoncé des travaux, les boîtes sont **expédiées à plat**, attachées en paquets de 25.
- b) Item 2 – EC 40190 : Ces boîtes sont expédiées dans des boîtes d'expédition de type « pizza », fournies par le soumissionnaire gagnant. Le soumissionnaire gagnant doit **insérer à plat**, 5 bases et 5 couvercles dans chaque boîte d'expédition. Voir les sections 2.16 et 2.17 de l'annexe A – Énoncé des travaux pour plus de détails.

2.4 Question No. 10

Question:

La dimension de la boîte d'expédition n'est pas spécifiée dans la demande de proposition. Est-ce qu'une boîte d'expédition sera utilisée pour transporter les boîtes avec couvercles (10,000 unités) ? Faut-il donc supposer que 2,000 boîtes d'expéditions seront requises pour transporter 10,000 boîtes et couvercles ? Devons-nous assembler ces boîtes ?

Réponse:

La taille de la boîte d'expédition sera déterminée par le soumissionnaire gagnant. La boîte d'expédition doit être conçue de manière à contenir 5 bases et 5 couvercles, bien serrés à l'intérieur, afin d'éviter que le contenu ne se déplace ou ne soit écrasé pendant l'expédition.

Référez-vous aux **questions 8 et 9** ci-dessus pour des détails sur la fabrication des 2,000 boîtes d'expédition et pour les exigences d'assemblage.